

# Mise à jour

## Projet de paroisse — Avançons

Juin 2022

*Vous recevez cette lettre de la Paroisse Saint-Pierre parce que...*

- Vous avez été baptisé dans l'Église Catholique et/ou
- Vous êtes un parent ou un grand-parent d'un.e baptisé.e

### **Suivi du vote du presbytère :**

- Lors de la réunion du 30 mars, le Conseil pour les affaires économiques (CAÉ) de la Paroisse a accepté l'offre du Conseil du Manoir de Saint-Pierre d'acheter la propriété du presbytère.
- Les services de l'avocat Jack Fleming de Taylor McCaffrey LLP (recommandé par le diocèse) avaient été retenus pour examiner et aider à finaliser le compromis de vente.
- Voici les principaux points concernant la vente :
  - Le prix de vente est de 350 000 \$, payable lors du transfert du titre foncier.
  - La paroisse peut continuer à occuper le presbytère jusqu'à ce que le manoir indique la nécessité de quitter le bâtiment pour permettre la démolition (avec préavis de six mois). La paroisse sera responsable des frais de fonctionnement normal du presbytère pendant son utilisation.
  - La vente sera officiellement conclue lorsque certaines conditions seront remplies, telle que l'approbation finale du lotissement. Avec l'aide du Village de St-Pierre-Jolys, les choses avancent bien.